



**HAUT COMMISSARIAT
DES NATIONS UNIES
AUX DROITS
DE L'HOMME**



Communiqué de presse

CP/SG/32/JT/11

Le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et l'Organisation internationale de la Francophonie renouvellent leur partenariat en faveur des droits de l'Homme

Paris, 17 novembre 2011- Dans le cadre de leurs consultations régulières, Navi Pillay, Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, ont procédé ce jour, à Paris, à un tour d'horizon de la situation des droits de l'Homme dans le monde et au renouvellement de la Feuille de route visant à renforcer leur collaboration dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'Homme dans l'espace francophone.

Les échanges ont porté sur la situation dans certains pays en crise ou en sortie de crise, dont la Côte d'Ivoire, la Guinée, la République Démocratique du Congo et Haïti, et sur celle observée ces derniers mois ou prévalant encore dans certains pays de la région arabe. Le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont convenu de renforcer leurs concertations et de conjuguer leurs actions pour accompagner les efforts nationaux de ces pays en faveur de la protection des droits de l'Homme, de la promotion de la démocratie et de l'enracinement de l'Etat de droit.

Navi Pillay et Abdou Diouf ont passé en revue les nombreuses actions menées conjointement dans le cadre de leur coopération au cours du présent biennium et se sont notamment félicités de la tenue récente du 3^e séminaire francophone consacré à la mise en œuvre des recommandations de l'Examen périodique universel (EPU). Ils ont décidé de renforcer leur coopération et leur soutien aux pays membres dans la perspective du 2^e cycle de l'EPU.

Ils ont procédé au renouvellement de la Feuille de route pour 2012-2013 et mandaté le comité de suivi technique, mis en place en 2009, pour finaliser les actions et activités conjointes qui seront menées dans ce cadre au cours des deux prochaines années.

Le HCDH et l'OIF sont liés formellement par un Accord cadre signé le 8 septembre 1997. La Feuille de route qui organise leur collaboration est déclinée autour des 3 axes suivants, enrichis cette année par la dimension Genre : le soutien aux instruments et mécanismes des droits de l'Homme ; la promotion des droits de l'Homme dans la prévention, le règlement des conflits et dans le maintien de la paix ; la promotion de la diversité et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Pour plus de renseignements : www.francophonie.org et <http://www.ohchr.org>

Contacts Presse :

Julie Tilman, Chargée de mission auprès du Secrétaire général de la Francophonie, Tél. (+33) 1 44 11 12 68
julie.tilman@francophonie.org

Rupert Colville, Porte-parole de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Tél : +41 22 917 97 67
rcolville@ohchr.org